

Bourse doctorale en études québécoises AIEQ-Globe



Globe, *Revue internationale d'études québécoises**, et l'AIEQ offrent un soutien financier de 10 000\$ CAD sous la forme d'une bourse doctorale.

Admissibilité

La bourse doctorale en études québécoises s'adresse aux étudiant.e.s étranger.ère.s qui répondent aux conditions suivantes :

- Être membre de l'AIEQ;
- Être inscrit.e.s à un programme de 3^e cycle d'une université québécoise ou dans un programme doctoral en co-tutelle avec une université québécoise ou prévoyant le faire avant septembre de l'année suivant l'obtention de la bourse;
- Ne pas avoir le statut de résident.e.s permanent.e.s au Canada;
- Avoir comme champ de recherches les études littéraires, les études culturelles, les sciences humaines et sociales, avec un sujet portant partiellement ou entièrement sur le Québec.
- La personne candidate peut (a) avoir déjà amorcé un programme de doctorat au Québec ou en cotutelle avec le Québec; (b) commencer un programme de doctorat au Québec ou en cotutelle avec le Québec; (c) souhaiter s'inscrire et commencer le programme au Québec au plus tard en septembre 2024.

Date limite pour poser sa candidature : **30 octobre 2023**

Annnonce des résultats : 20 novembre 2023

*Fondée par Daniel Chartier en 1998, la *Revue internationale d'études québécoises* Globe a publié des numéros de 1998 à 2015. Son mandat est de favoriser les liens entre les chercheurs québécois et les spécialistes du Québec à l'étranger. Cette bourse, co-financée par Globe et l'AIEQ, s'inscrit donc dans ce cadre.

Le dossier de candidature

- Un lettre d'au plus 2 pages, indiquant le parcours universitaire et les motivations à entreprendre au doctorat dont le sujet porte sur le Québec.
- Un descriptif du projet, d'un maximum de 1000 mots, comprenant : (1) le titre de la thèse; (2) un résumé de la thèse; (3) la justification du corpus étudié, et le lien avec le Québec; (4) le calendrier de réalisation de la thèse.
- Une lettre de recommandation du directeur ou de la directrice de recherche, ou des directeurs/trices dans le cas d'une co-direction ou d'une cotutelle.
- Un curriculum vitae d'un maximum de 5 pages.

Critères de sélection des candidat.e.s

Le jury de sélection évaluera les projets à partir des critères suivants :

- Originalité du projet et potentiel de contribution à l'avancement des connaissances sur le Québec;
- Clarté et cohérence de la problématique de recherche;
- Pertinence de la méthodologie;
- Faisabilité du projet et réalisme du calendrier.

En cas de désistement de la personne choisie par le jury de sélection, ou si cette dernière n'a pas confirmé son inscription dans un programme de doctorat et l'obtention de son visa étudiant au plus tard au 15 septembre 2024, le jury de sélection pourra offrir la bourse au candidat ou à la candidate s'étant mérité la deuxième place lors de l'évaluation des dossiers.

Les versements de la bourse se feront ainsi : 5 000\$ lors du début du programme de doctorat (au plus tard, en septembre 2024) ou si la personne est déjà inscrite dans un programme de doctorat au Québec, en janvier 2024, une fois confirmée son inscription dans ce programme et l'obtention de son visa étudiant; 5 000\$ lors du début du semestre subséquent, une fois confirmée son inscription à ce semestre dans son programme de doctorat.

Pour en savoir davantage sur les modalités de la bourse, veuillez écrire à accueil@aieq.qc.ca